**17/09/14. Session du Parlement européen : "*Rapport du président du Conseil européen au Parlement européen : une fois de plus le Traité sur l’Union européenne sera violé* " Jean-Pierre Audy (UMP, PPE, FR)**

***Suivant la séance plénière du Parlement européen à Strasbourg au moment de la fixation de l'ordre du jour, je me suis, une fois de plus, étonné que le rapport prévu à l’article 15 TUE du président du Conseil européen au Parlement européen ne soit pas inscrit à l’ordre du jour constituant, ainsi, une nouvelle violation du Traité sur l’Union européenne***

Lorsque j’étais député européen, j’ai régulièrement fait des rappels au règlement sur la base de l'article 15 point 6 d) du Traité sur l'Union européenne qui prévoit que le président du Conseil européen, je cite *« présente au Parlement européen un rapport à la suite de chacune des réunions du Conseil européen* ».

Or, deux réunions du Conseil européen se sont tenues les 16 juillet et 30 août avec d’importants sujets traités tels que : la mise en place des dirigeants européens pour le prochain cycle institutionnel, les relations extérieures (Etat islamique, Gaza, Ukraine, Russie), situation économique avec l’annonce d’un Sommet de la zone euro, santé publique avec le virus EBOLA etc…Face à de tels sujets, il fallait, à l’évidence, que la Conférence des présidents inscrive un débat avec le président du Conseil européen à l’ordre du jour de la session du Parlement européen. Elle ne l’a pas fait. Je le regrette.

Je fais partie des citoyens qui considèrent qu'il n'y a pas suffisamment de relations politiques entre le Parlement européen et les chefs d’Etat ou de gouvernement, membres du Conseil européen, ou leur représentant qu’est le Président du Conseil européen.

Cette semaine, le Parlement européen a un ordre du jour qui aurait pu facilement être aménagé pour que le traité soit respecté et que le président du Conseil européen, dont l’agenda lui permettait d’être présent à Strasbourg, fasse son devoir.

Au moment où une nouvelle mandature du Parlement européen s’ouvre, je trouve inadmissible que le Traité sur l’Union européenne soit, à nouveau, violé.

Je m’interroge, qui, du président du Parlement européen, le socialiste Martin Schulz ou du président du Conseil européen, membre du PPE, Herman Van Rompuy viole le traité ?

**Pour toute information ou contact:**

**Jean-Pierre Audy, ancien député européen Tél: + 33611277173**

**Blog de Jean-Pierre Audy** [**www.audyjp.eu**](http://www.audyjp.eu)

**Compte tweet @audyjp**